

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

(modifiés le 17 mars 2023)

Pour les habitants de Bussy en Othe, le personnel communal et les commerçants de Bussy en Othe dans leur cadre professionnel :

300 € pour une location le week-end

180 € pour une location à la journée : le mercredi en période scolaire,
le mardi, mercredi ou jeudi en période de vacances scolaires

Pour les extérieurs, particuliers et entreprises dans leur cadre professionnel :

900 € pour une location le week-end

500 € pour une location à la journée : le mercredi en période scolaire
le mardi, mercredi ou jeudi en période de vacances scolaires

Pour les associations :

De Bussy-en-Othe : 50 € pour une location un jour en semaine : le mercredi en période scolaire
le mardi, mercredi ou jeudi en période de vacances scolaires

250 € pour une location le week-end

Deux locations gratuites par an (dont une à charge de régler uniquement le coût du chauffage comme indiqué ci-dessous). Le tout quel que soit le but de la manifestation.

Extérieures : 300 € pour une location le week-end

200 € pour une location le mercredi en période scolaire
le mardi, mercredi ou jeudi en période de vacances scolaires

Pour les entreprises et comités d'entreprises :

600 € le weekend

300 € pour une location le mercredi en période scolaire
le mardi, mercredi ou jeudi, en période de vacances scolaires

Location de la vaisselle :

30 €

Location de la sono :

100 € + une caution de 2500 €

Un forfait chauffage de 100 € viendra en supplément de toute location, du 1^{er} octobre au 30 avril de chaque année.

Fait à Bussy en Othe, le 17 Mars 2023



Le Maire
Catherine DECUYPER